

le 02 mai 2016

Objet : Construction d'une « veille éducative »
et d'initiatives communes sur
la Prévention Spécialisée et l'Education dans le 78

Bonjour,

Comme vous le savez, les décisions du Conseil Départemental concernant la Prévention Spécialisée amputent considérablement les capacités d'action éducative des associations sur l'ensemble du territoire des Yvelines et ont entraîné nombre de licenciements et de départs.

La mise en œuvre de ces décisions désastreuses, dans le cadre des appels à projets lancés début janvier, ont généré de nouvelles turbulences qui amplifient encore la volonté de destruction engagée par le Président du Conseil Départemental, exprimée, en assemblée, le 18 décembre : « Le temps de la protection sociale, façon après-guerre est terminée ... Sa fin doit être bien organisée ».

Trois villes, Mantes la Ville, Plaisir, Vernouillet se sont retirées des appels à projets pour des motifs divers. Si le retrait de Mantes la Ville était plus que prévisible, les deux autres confirment l'extrême fragilité de la pérennité de l'action éducative des équipes de Prévention Spécialisée sur leur territoire d'intervention du fait des décisions du Conseil Départemental.

Sur Plaisir et Vernouillet des mobilisations, le plus unitaire possible, auxquelles les sections LDH ont largement participé, se sont développées pour tenter de faire revenir les autorités municipales et départementales sur leur renoncement à l'éducation dans les quartiers populaires. Elles n'ont pas abouti.

Pour autant nous restons convaincus qu'au renoncement du droit à l'éducation pour tous du Conseil Départemental, relayé par certaines municipalités, nous devons répondre, dans la durée, par une large mobilisation citoyenne pour défendre ce droit fondamental et en réinscrire la réalité sur tous les territoires des Yvelines.

Comme nous le disions dans notre courrier de décembre, cette détermination à défendre le droit à l'éducation pour tous, qui est au cœur des missions de la LDH, se renforce du fait que nous sommes dans un contexte de montée des périls, d'amplification continue de l'insécurité sociale, de marginalisation croissante d'une partie de la jeunesse, où le département des Yvelines compte parmi les départements les plus confrontés à la "radicalisation" des jeunes et où localement, du fait des résultats des élections départementales, le fonctionnement démocratique du Conseil Départemental est impossible.

C'est dans ce contexte difficile et pour le droit à l'éducation pour tous que nous relançons notre proposition de décembre 2015 pour construire une dynamique citoyenne collective ayant pour objectifs :

- D'affirmer notre volonté partagée de la mise en œuvre du droit à l'éducation pour tous, particulièrement pour les jeunes des quartiers populaires les plus en déshérence. C'est une obligation

absolue de l'action publique. Dans ce cadre la Prévention Spécialisée, mission du Conseil Départemental est une impérieuse exigence.

- De construire une réponse commune sur la mise en œuvre des décisions du Conseil Départemental concernant la Prévention Spécialisée.
- D'envisager la mise en place d'une instance collective durable (comité, collectif, observatoire ou autre) en charge d'un suivi des problèmes éducatifs (hors scolaires) du département et de proposer des initiatives citoyennes pour faire connaître ces problèmes et nos propositions pour y répondre.

Pour engager cette construction ensemble nous vous invitons à une première rencontre :

le 1^{er} juin à 19h

**Espace Gérard Blondeau
6 rue de la gare
78750 Maurecourt**

En espérant vous y retrouver, nous vous adressons nos fraternelles salutations.



Pierre Dejean
président de la fédération